MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Publication périodique
DLP 29-8-88036503

AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES
AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

EDITION BAS-VIVARAIS

ABONNEMENT ANNUEL: 100 f
REGISSEUR RECETTES D.R.A.F.
(7) 895 48 48

RÉGION RHÔNE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CÉDEX 03

10 Juillet 1985 N° de série continue 102 Bulletin n° 17

ACARIENS ROUGES OU JAUNES : N'ATTENDEZ PAS LE BRONZAGE GENERALISE DU FEUILLAGE POUR INTERVENIR
RESPECTEZ LES DELAIS D'EMPLOI DES PRODUITS AVANT RECOLTE

ARBRES FRUITIERS

/ PECHER /

MALADIES DE CONSERVATION : favorisées par les temps orageux.
Soignez particulièrement la protection des variétés arrivant à maturité dans les prochains jours. D'une manière générale dans la période de sensibilité des 3 semaines précédant la récolte, intervenez en fonction des conditions climatiques (pluies orageuses, humidité ...), et des irrigations par dessus.

OIDIUM : maintenez la protection
Attention ! soufre et chaleur ne vont pas ensemble.

TORDEUSE ORIENTALE : pensez à vos jeunes arbres en formation
Depuis les derniers jours de juin, le vol remonte régulièrement sur tous nos postes.

PUCERONS D'ETE : puceron farineux et puceron brun : reconnaissez-les.
. Le puceron vert ou Myzus a quitté les vergers ou est sur le point de le faire
. Le puceron farineux vert pâle glauque, produit beaucoup de miellat.
En présence de foyers, traitez les arbres atteints avec un aphicide spécifique, type pyrimicarbe.
. Le puceron brun : ventre vert ; la pigmentation brun noirâtre du dos s'interrompt au niveau de chaque segment. Il crispe fortement les feuilles. Les produits type phosalone suffisent à le limiter, mais surveillez vos jeunes arbres pour ne pas le laisser compremettre leur formation.

/ PRUNIER /

CARPOCAPSE-ROUILLE : traitement urgent s'il n'est pas déjà fait.

MALADIES DE CONSERVATION : mêmes principes de lutte que pour le pêcher.

PUCERON FARINEUX : fréquente aussi le prunier ; même lutte que sur pêcher.

/ POIRIER - POMMIER /

MALADIES DE CONSERVATION : prophylaxie et lutte chimique se complètent.
Les champignons en cause :
. parasites de blessure : Monilia fructigena, Botrytis cinerea
. parasites latents qui pénètrent par une porte d'entrée naturelle (lenticelles ...):
Trichoseptoria fructigena, Gléosporium perennans.
pourriture à Phytophtora : (sur poires et dans les parties basses des arbres).

Développement en cours de conservation, mais contaminations au verger.

Imprimerie de la Région RHÔNE-ALPES - Directeur Gérant : R. GIREAU - Commission Paritaire de Presse N° 1656 AD

Prophylaxie : suppression des fruits momifiés et des chancres
végétation régulière par des apports judicieux d'eau et d'éléments fertilisants - récolte à une date optimale
manipulations évitant les blessures - emballages propres.

Lutte chimique au verger contre les maladies de conservation (pommier - poirier)
1er traitement : 20 à 25 jours avant la récolte)
2me traitement : 2 jours avant la récolte) (en condition moyenne.

Produits utilisables :
(1) bénomyl à 50 g de ma/hl (BENLATE) ; captane à 150 g de ma/hl (nb spéc.)
captafol à 100 g de ma/hl (DIFOSAN, ORTHODIFOLATAN) (2) totylfluanide 75 g ma/hl (METHYL EUPARENE)
(1) seulement efficace sur Gléosporioses et à alterner avec une autre matière active.
(2) totylfluanide interdit 7 jours avant la récolte.

TAVELURES : **en vergers tachés, vigilance jusqu'à la récolte.**
Les taches sur feuilles représentent une menace permanente pour les fruits qui, même récoltés indemnes, peuvent se trouver tachés à l'issue de la période de conservation.

CARPOCAPSE : **des éclosions de chenilles attendues.**
Nous avons enregistré une remontée des captures à partir des derniers jours de juin. (ST JUST, ST SERNIN, GROSPIERRES).

/ POMMIER /

OIDIUM : **maintenez la protection mais attention aux brûlures de soufre.**

MINEUSE CERCLEE : **début de la 2ème génération.**
Les vergers traités au DIMILIN sont protégés.

Autres insecticides : intervenez dès réception avec LANNATE, ULTRACIDE KLARTAN (ex DOZ 70) ou DECIS (non autorisé pour les productions destinées aux Etats-Unis).

VIGNE

Un prochain bulletin fera le point.

ENQUETE FEU BACTERIEN (maladie sur espèces fruitières et ornementales)

Compte-tenu des prospections réalisées antérieurement et des contrôles effectués régulièrement en pépinières, le **FEU BACTERIEN** est une maladie que l'on considère absente dans la région Rhône-Alpes.

Par contre, dans de nombreux départements français, les attaques sont en progression depuis 2 ans.

De ce fait, à partir du 1er juillet et pendant près de 3 mois, une prospection sera réalisée dans chacun des 8 départements de notre région, par le personnel du Service, assisté de prospecteurs recrutés par les fédérations départementales des groupements de défense contre les ennemis des cultures.

Au cours de cette prospection, seront visités essentiellement :
- les vergers plantés en poiriers (surtout PASSE CRASSANE, mais également PRECOCE de TREVOUX et ALEXANDRINE DOUILLARD).
- les pépinières produisant des plants contaminables (POIRIERS, COTONEASTERS, PYRACANTHAS, AUBEPINES, COGNASSIERS).
- les espaces verts de certaines grandes villes, plantés en arbustes sensibles au feu bactérien.

Toutes les personnes qui observeraient, dès maintenant, des dessèchements anormaux de pousses ou de fleurs, sur POIRIERS, POMMIERS, COGNASSIERS, COTONEASTERS, PYRACANTHAS, AUBEPINES sont priées de prendre contact le plus rapidement possible avec le Service de la Protection des Végétaux aux numéros suivants :

- pour VALENCE (7) 542.77.68
- pour AUBENAS (7) 593.56.86 de 8h à 9h sauf le mardi.

Votre aide nous sera précieuse et nous vous en remercions.